



D-Trois-Pierres, enraciné à Montréal

Mémoire déposé et présenté à l'Office de consultation publique
Montréal, un avenir à cultiver (agriculture urbaine à Montréal)



Par

Judith Colombo, coordonnatrice agricole
D-Trois-Pierres
183, chemin du Cap-Saint-Jacques
Pierrefonds, Québec, H9K 1C6

À Pierrefonds, le mercredi 14 juin 2012

Introduction

D-Trois-Pierres, enraciné à Montréal

Pour comprendre la passion, l'importance et les préoccupations de D-Trois-Pierres (D3P) en matière d'agriculture urbaine biologique, il est important de comprendre la mission de l'organisme et ses réalisations depuis sa fondation en 1986.

Mission de l'organisme :

« Offrir à de jeunes adultes une expérience de vie et de travail favorisant leur insertion sociale et professionnelle à partir de la réalité quotidienne. »

Fondé en 1985 par Sœur Rachel Jetté de la Congrégation Sainte-Croix, l'organisme a débuté à l'Ermitage, situé à Pierrefonds par la création d'un petit jardin de type collectif cultivé par des adultes en difficultés issus de milieu urbain à qui les Sœurs offraient gîte et couvert pour un séjour de ressourcement. Vingt-cinq ans plus tard, D3P s'est maintenant développé en entreprise socioprofessionnelle, membre du CEIQ et exploitant agricole inscrit au MAPAQ dont les activités sociales, économiques, publiques et écologiques revisitent le concept d'agriculture périurbaine pour lui donner une fonction multidisciplinaire, à la fois éducative, thérapeutique, formative, économique et agrotouristique.

D3P gère présentement 2 campus situés à Montréal, soit la Ferme écologique du parc-nature de Cap-Saint-Jacques (CSJ) depuis 1986, où se concentrent les activités agricoles et Boscoville 2000 (depuis 2001) en assumant la direction des services techniques et la gestion de la cafétéria. Dans le présent mémoire, l'emphase sera mise sur nos activités agricoles sur le campus de la ferme écologique du CSJ et sera l'objet de notre attention.

Importance de D-Trois-Pierres dans le paysage agricole urbain de Montréal

Des chiffres qui parlent

Pour présenter de façon plus imagée les réalisations de D3P depuis sa fondation, nous présenterons une liste d'énoncés chiffrés et évocateurs. Ces chiffres illustrent l'impact que ses activités ont pu avoir autant au niveau social, publique, économique qu'écologique sur le territoire montréalais.

D-Trois-Pierres c'est :

- œ Plus de 425 parcours d'insertion ont été complétés par de jeunes adultes depuis la création du Collectif en 1995. Ces parcours sont d'une durée de 32 semaines et parmi les plus longs des organismes membres du Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ).
- œ 1 250 000 citoyens ont visité le parc-nature du CSJ depuis le partenariat avec D3P, si on tient compte des chiffres fournis par la Ville qui évalue à 50 000 le nombre de visiteurs annuels selon les ventes de billets de stationnement. Si la moitié de ces personnes visitent la ferme, ce qui me semble une évaluation assez conservatrice, nous pouvons évaluer à 625 000 le nombre de visiteurs qui ont bénéficié de la vitrine agricole qu'offre D-Trois-Pierres (visite des animaux, cabane à sucre, magasin général, promenade dans les jardins et la serre).
- œ Plus d'une dizaine de projets d'entreprises agricoles ont été mis sur pied par d'anciens employés de D-trois-Pierres, incluant certains finissants de nos parcours d'insertion. Nous contribuons à former la relève en agriculture biologique au Québec!
- œ 38 hectares sont cultivés dans le secteur de la Ferme du CSJ en maraîchage diversifié biologique.
- œ Autour de 110 hectares de terre en zone agricole permanente et appartenant à la Ville de Montréal ont été confiés à D3P pour être revitalisés dans le but de conserver et mettre à profit son patrimoine agricole.
- œ Une érablière de 2 000 entailles opérée de façon traditionnelle (à la chaudière) produit entre 100 et 200 gallons de sirop annuellement.
- œ Une diversité de plus de 50 variétés de légumes, 20 variétés de fines herbes et plantes médicinales biologiques, quelques fruits sont récoltés et mis en marché localement et en vente directe selon la formule de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) et aussi en kiosque à la ferme et marchés publics.
- œ Plus de 600 personnes profitent annuellement de nos légumes bios à travers la formule de l'ASC et ce, depuis 13 ans.
- œ Une diversité de plus de 15 races animales dont le cheval canadien typique, de notre coin du monde.

Un partenariat unique

La particularité qui distingue le projet qui s'est développé à la Ferme écologique du CSJ est le partenariat qui s'est créé entre la Ville de Montréal (propriétaire des terres et des bâtiments) et D-Trois-Pierres (gestionnaire du patrimoine agricole). Débuté en 1986 et renouvelé en 2007, l'entente de partenariat est entre la Ville de Montréal et une entreprise d'économie sociale est un modèle unique en son genre. Le mandat donné à D-Trois-Pierres est la valorisation du patrimoine agricole des terres qui lui sont allouées et aussi le maintien de services de qualité

aux visiteurs du secteur de la ferme écologique du CSJ. Dans la convention du document rédigé lors du renouvellement de l'entente de partenariat, la Ville de Montréal a fait un certain nombre d'engagements. Entre autres, il est stipulé que « la VILLE reconnaît la compétence de D3P en matière d'offre d'activités et de services à caractère agricole et d'opération d'une ferme » (Montréal, 2007). La Ville de Montréal peut être fière d'avoir été un précurseur de ce type de partenariat. Il a été une inspiration pour l'élaboration d'autres projets ailleurs au Québec et même à l'étranger. Nous souhaitons que ce rayonnement continue. D'un autre côté, dans ce même document officiel, « la VILLE s'engage, par les présentes, à réaliser le programme d'aménagement et de développement du secteur de la ferme écologique du parc-nature du CSJ » (Montréal, 2007).

Agriculture périurbaine : le pont entre réalité rurale et urbaine

Par définition, l'agriculture péri-urbaine, au strict sens étymologique, est celle qui se trouve en périphérie de la ville, quelle que soit la nature de ses systèmes de production. Avec la ville, cette agriculture peut soit n'avoir que des rapports de mitoyenneté, soit entretenir des rapports fonctionnels réciproques. Dans ce dernier cas, elle devient urbaine et c'est ensemble qu'espaces cultivés et espaces bâtis participent au processus d'urbanisation et forment le territoire de la ville (Fleury, Août 1997). Donc, le type d'agriculture que nous pratiquons peut être défini comme urbain, biologique, diversifié et mécanisé. Nous sommes un petit producteur si nous nous comparons à la taille moyenne des fermes au Québec, mais du point de vue de l'agriculture urbaine, nous sommes une exploitation commerciale extensive. Puisque le CSJ est situé sur l'île de Montréal, dans un arrondissement densément peuplé et à proximité des grands centres, nous nous considérons à part entière dans la définition d'agriculture urbaine et souhaitons donc que la particularité de notre projet soit prise en compte dans le cadre de la présente consultation publique.

L'agriculture, dans une société urbanisée comme la nôtre, n'est plus au cœur des préoccupations de la majorité de la population. Peu de citoyens se déplacent à la campagne et se confrontent à la réalité de la profession d'agriculteur et à la façon dont sont produits nos aliments. Pourtant, l'alimentation demeure pour tous une préoccupation de base que ce soit au niveau de la sécurité alimentaire, les enjeux liés à la santé, le plaisir qui y est associé et j'en passe. À D3P, l'un des mandats que nous nous donnons est de réduire ce fossé qui existe entre les réalités urbaine et rurale en offrant une vitrine sur le monde agricole en plein cœur de l'île de Montréal. Plusieurs des activités qui nous occupent ont comme objectif de créer un moment de rencontre entre ces deux réalités qui gagnent tant à se connaître. Par le choix évident de la mise en marché directe et en circuits courts (paniers bio, marchés publics, kiosque à la ferme), par l'accueil de visiteurs (cabane à sucre traditionnelle, mini-ferme, groupes scolaires) et par la formation donnée à nos employés en parcours d'insertion, nous nous employons à faire

découvrir les facettes de la réalité agricole biologique à une clientèle essentiellement urbaine. L'agriculture urbaine doit jouer ce rôle d'éducation et de cohésion sociale.

Cultiver en ville demeure un défi de tous les jours. En opposition à l'agriculture traditionnelle en milieu rural, la densité de population amène à devoir faire des compromis au niveau du bruit, des odeurs, du choix du type de production et aussi des techniques de production. D'abord, beaucoup de jardiniers montréalais vous le diront sûrement, la faune sauvage de Montréal, dont la présence est amplifiée dans certains secteurs et particulièrement dans le parc-nature du CSJ dû à la forêt qui est dominante, est très friande des produits du jardinage. Annuellement, des dommages importants sur nos rendements de cultures sont dus à la présence de chevreuils, rats laveurs et oiseaux. Nos moyens sont limités pour y remédier car la faune est protégée. Aussi, nous nous confrontons souvent à la sensibilité accrue des citoyens pour certaines réalités auxquelles ils sont rarement exposés tel que la présence de clôtures électriques, l'élevage d'animaux pour la consommation humaine, les conditions de détention des animaux de ferme. Il est donc primordial pour D3P de s'appliquer à respecter et même dépasser les normes en matière de conditions d'élevage et de choix écologique.

Les défis et les perspectives d'avenir

Nous aborderons le sujet des problèmes rencontrés sur le terrain ainsi que des aspirations qui nous amènent à envisager l'avenir avec optimisme en quatre volets qui correspondent aux valeurs intrinsèques de D-Trois-Pierres: la valeur sociale, publique, économique et écologique.

Valeur sociale

L'agriculture comme outil d'insertion socioprofessionnelle

Pour D3P, l'agriculture biologique diversifiée constitue le médium de choix pour réaliser sa mission. L'expérience globale qu'un parcours d'insertion à la ferme procure à l'employé en formation contribuera à forger de meilleurs citoyens.

- ☞ Grande diversité des tâches et donc, large spectre d'expérience de travail.
- ☞ Effets bénéfiques de travailler en milieu naturel en contact avec des espèces vivantes (plantes et animaux). Chaque effort est rapidement récompensé par un effet positif et immédiat.
- ☞ Effets bénéfiques du travail physique et de l'accès à des produits frais et biologiques qui contribuent à adopter de saines habitudes de vie.

Bien que la plupart de nos finissants ne s'orientent pas dans un domaine lié à l'agriculture biologique au terme de leur parcours à D3P, les compétences développées sont transférables à

plusieurs autres domaines en fonction des intérêts de chacun. Exactement comme dans le dicton « C'est en forgeant qu'on devient forgeron », notre pari est que c'est grâce à une expérience de travail positive et constructive que l'individu s'inscrira dans une démarche de vie où le travail est valorisé. Assiduité, confiance en soi, autonomie, rapidité d'exécution, initiative, minutie, force physique; ce sont tous autant d'atouts qu'il développe à la ferme et qui lui servira dans sa démarche socioprofessionnelle. Une fois ces compétences de bases acquises, plusieurs débouchés lui sont ensuite ouverts dans des métiers diversifiés et en demande.

La formation donnée à nos employés en formation est centrale dans nos activités d'insertion. Un partenariat avec le Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) s'est aussi développé pour reconnaître les compétences développées par l'employé en formation durant le parcours d'insertion. Nous avons comme perspective d'avenir de développer un programme d'insertion reconnu par le Ministère de l'éducation, qui fournira à nos finissants un diplôme reconnu sur le marché du travail pour des métiers précis comme par exemple, ouvrier agricole, opérateur de machinerie agricole, opérateur de chariot élévateur, manutentionnaire, horticulteur en maraîchage biologique et acériculteur.

Valeur publique

Dans la définition que nous donnons à cette valeur, il y a deux éléments clés : la Ville de Montréal et le grand public.

Rôle de la Ville de Montréal

Dans l'élaboration de son plan de développement, la VILLE a un rôle essentiel de gardien du patrimoine culturel, naturel et donc, agricole sur son territoire. L'agriculture péri-urbaine apparaît donc bien comme un partenaire obligé des pouvoirs publics, en raison des rapports nouveaux à construire entre la société urbaine et ses espaces de vie. Sa position oscille entre deux pôles. L'un est celui de l'agriculture confortée dans son métier traditionnel, et utilisatrice de toute la surface disponible :

- c'est une activité économique essentielle nécessaire à l'équilibre général d'un pays ;
- c'est un élément de la sécurité nationale ou régionale dans le domaine alimentaire.

Alors, tout doit être fait pour renforcer sa position économique, les mots-clés politiques étant l'abaissement des coûts de production ou la constitution d'espaces de stricte production, même proches des villes. La reconstruction de ces nouveaux territoires agricoles devra être négociée entre les différents acteurs (Fleury, Août 1997). Au niveau de l'implication de la VILLE dans la réalisation de ses engagements tel que définis dans le protocole d'entente, une stabilité des interlocuteurs responsables du dossier et la réduction du nombre d'intervenants

contribueraient à augmenter l'efficacité et accélérer le processus décisionnel et la réalisation des travaux. Il faudrait aussi adapter les échéanciers pour qu'ils collent à la réalité agricole.

Parc agricole Bois de la Roche

Depuis cinq ans, D3P, en collaboration avec la VILLE, conformément au protocole d'entente entre les deux entités, a pris en charge les travaux de revitalisation des terres cultivables du parc agricole Bois-de-la-Roche. Entre autre, la VILLE a recommandé la « création d'un comité de réflexion regroupant des représentants de la Ville et de D-Trois-Pierres [ce qui] permettra d'identifier les différentes problématiques auxquelles nous serons confrontés dans un avenir rapproché pour maintenir le paysage agricole et même plus lointain, en ce qui a trait au développement éventuel de ce parc » (Montréal, 2007). Il serait souhaitable de concrétiser ce souhait pour accélérer la réfection du système de drainage et bien synchroniser les travaux à réaliser. De notre côté, D3P réitère son intérêt « à développer certaines activités au parc agricole, en autant que le financement soit adéquat et réaliste » (Montréal, 2007).

Participation du grand public

Pour développer les activités d'agrotourisme à la ferme écologique du parc-nature CSJ, il faut d'abord se pencher sur l'accessibilité au site et aussi la visibilité de D3P en tant que producteur et fournisseur de services. Nous apprécierions une plus grande publicité des événements qui se déroulent à la ferme : kiosque de légumes et fruits bios au Magasin général de la ferme écologique les fins de semaine, cabane à sucre et la visite de la ferme (qui est gratuite!). Il est difficilement concevable que la plupart des montréalais ne sachent pas qu'ils ont accès à une érablière traditionnelle en transport en commun! D'ailleurs, l'ouest de l'Île, en général, est encore mal desservi par les transports en commun et le parc-nature ne fait pas exception. D'abord, la fréquence des départs les jours de fin de semaine pourraient être améliorés et le trajet de la 68, qui se termine présentement à l'accueil du parc, devrait se rendre jusqu'au secteur de la Ferme écologique. Il faut présentement prévoir une heure et demie de transport à partir de l'axe central de la ville. L'autre aspect est le coût du stationnement qui se définit à la journée ou à la saison pour ceux qui se procurent un permis annuel. Il n'y a pas d'incitatif pour ceux qui souhaitent venir au marché et passer une heure à la ferme avec les enfants les fins de semaine. Une tarification à l'heure serait peut-être envisageable.

Valeur économique

Plusieurs exemples internationaux nous démontrent la viabilité d'une exploitation agricole en zone périurbaine. Dans un article définissant les particularités de l'agriculture périurbaine, les auteurs nous expliquent que, « dans tous les cas de figures, les entreprises agricoles doivent être économiquement autonomes. C'est une exigence du monde actuel, ce qui pose fortement la question du marché des biens immatériels. Si les nouvelles activités agricoles (cueillette, pédagogie etc.) s'exercent sur un marché concurrentiel de forme classique, la collectivité doit se donner les moyens de l'organiser, et d'en gérer l'infrastructure, par la réglementation et la

contractualisation. Les incertitudes liées aux politiques publiques posent directement la question de la garantie à long terme, avec deux points de vue :

- sur les espaces : le caractère ouvert doit être maintenu, en permettant la réversibilité des usages ; on ne peut revenir d'un usage urbain bâti à un usage agricole, car les coûts de revégétalisation sont énormes et ne peuvent convenir qu'aux friches industrielles ou commerciales;
- sur les systèmes agricoles : les agriculteurs ne doivent pas être piégés par des contraintes croissantes qui altéreraient la capacité de reproduction de leurs systèmes, ni par des fluctuations politiques » (Fleury, Août 1997).

En résumé, ce type d'agriculture, pour pouvoir accomplir son plein potentiel économique, doit avoir le support des autorités gouvernementales et être pris en compte dans l'élaboration des politiques de développement économique durable.

Économie sociale

En 2011, une étude menée par la firme Consultations Libera Mutatio sur l'impact économique des entreprises d'insertion démontre que les gouvernements récupèrent les 2/3 de leur mise de fonds dès la première année et qu'il ne faut que 29 mois pour qu'ils recouvrent leurs investissements. De plus, les entreprises d'insertion génèrent à moyen terme des retombées économiques importantes, tout en permettant de former et d'accompagner vers l'emploi des personnes fortement éloignées du marché du travail. Ces résultats ont contribué à faire valoir la valeur socioéconomique de ce modèle d'entrepreneuriat (Comeau, Martin, Février 2011).

Le défi constant au sein d'une entreprise d'insertion est de garder un équilibre entre les volets « entreprise » et « insertion » orientant son développement dans des avenues qui ne favorisent pas une de ces composantes au détriment de l'autre. Le domaine agricole n'échappe pas à cette réalité. Dès le balbutiement de son développement, D3P a dû faire des choix quant aux types de productions agricoles, au type de système agricole, aux modes de mise en marché et finalement aux types d'activités et de services offerts au public qui seraient privilégiées en évaluant l'apport de chaque option à chacune de nos vocations : l'insertion vs la production. Rester compétitif et productif tout en consacrant une grande partie de nos énergies et nos ressources à offrir des services à notre clientèle de jeunes adultes en insertion socioprofessionnelle, voilà le nerf de la guerre pour toute entreprise d'insertion. Si je prends le temps de vous détailler cet état de fait, c'est que l'agriculture urbaine permet à plusieurs niveaux, de faciliter l'arrimage de nos différents intérêts. La proximité avec le consommateur nous a amené à préférer les modes de mise en marché en circuits courts voire même en vente directe. Dans un article traitant du lien entre circuits courts et agriculture périurbaine, il est noté que « pour l'agriculture périurbaine, il y a, par définition, un bassin de consommateurs proches : cette agriculture a donc *a priori* des opportunités pour développer les circuits courts. Il reste que la fréquence, les formes et les devenir possibles de ces circuits courts « périurbains » dépendent fortement des systèmes de production dominants, des pratiques et attentes des consommateurs ainsi que des politiques de soutien traduites ou mises en place à l'échelle locale (Aubry, 2009, 5) ».

D3P souhaite ardemment :

- ∞ continuer d'augmenter sa capacité de production pour consolider la mise en marché directe de ses produits biologiques à Montréal;
- ∞ développer des produits distincts qui évoqueront chez le consommateur un sentiment d'appartenance et de fierté de consommer les produits issus de leur agriculture urbaine;
- ∞ participer activement à sensibiliser le public à l'alimentation saine et locale;
- ∞ adresser les enjeux de sécurité alimentaire en misant sur l' « empowerment » de citoyens dans ses choix de consommation et l'accessibilité des produits frais;
- ∞ diversifier notre mise en marché en continuant de bâtir des ponts avec le milieu institutionnel (hôpital), le milieu scolaire (CPE) et aussi le milieu commercial (magasin d'aliment naturel).

Les difficultés rencontrées en lien avec nos aspirations économiques sont les suivantes:

- ∞ Demander au consommateur de faire des choix de consommation alimentaire éclairés alors que toute l'information n'est pas à leur portée. Identification de la provenance des produits, de la présence d'OGM, le manque de diversité qui se retrouve en étalage.
- ∞ L'accessibilité de nos produits est limitée par l'éloignement et le manque de visibilité ce qui est ironique car nous sommes situés sur l'Île de Montréal!
- ∞ En marché public, offrir des prix compétitifs contre des distributeurs et des revendeurs de produits frais, lorsque nous nous efforçons de produire entièrement ce qui est vendu, est très difficile. C'est ce qui nous a amené à déserté les marchés saisonniers organisés dans plusieurs quartiers de Montréal au profit de marchés fermiers.
- ∞ Respect et continuité des engagements financiers de la Ville de Montréal en matière d'investissement dans ses infrastructures et pour l'amélioration du patrimoine agricole de Montréal. La dégradation des infrastructures et aussi du patrimoine agricole (système de drainage, fossés, accessibilité à l'eau d'irrigation) est un frein à notre capacité de production. Nous souhaitons faire partie de la solution, mais souhaitons le respect des engagements de la Ville tels que stipulés dans l'entente de partenariat signée en 2007.
- ∞ Aussi, reconnaître les avantages de créer et maintenir vivant les partenariats avec le secteur de l'économie sociale puisqu'ils contribuent à former et à employer une partie de la population éloignée du marché du travail.

Quelques solutions :

- ∞ Aider à la visibilité des produits de l'agriculture urbaine en créant un identifiant du type : Cultivé à Montréal.
- ∞ Aider à la création d'un kiosque permanent pour la vente des produits issus du partenariat dans un quartier encore mal desservi en produits frais et locaux.
- ∞ Garder le dialogue toujours ouvert entre les partenaires pour assurer la réalisation des travaux d'aménagement du site de la ferme écologique.
- ∞ Développer un préjugé favorable pour l'économie sociale puisqu'elle a fait ses preuves.

Valeur écologique

Certains enjeux écologiques nous préoccupent.

La collecte et le compostage des matières putrescibles doivent être mis en place rapidement pour valoriser les déchets issus de l'agriculture urbaine. Dans notre cas, ce compost pourrait, s'il est de bonne qualité et reconnu par une agence de certification biologique, devenir un intrant de choix pour combler nos besoins en fertilisation. Nous reposons actuellement en partie sur l'importance de fumier d'élevage de l'extérieur de la ville.

Finalement, les pressions sur les milieux naturels en milieu urbain sont déjà suffisamment grandes que nous faisons le choix inébranlable de cultiver selon les méthodes de l'agriculture biologique. Il pourrait aussi être envisageable d'exiger que les normes qui s'appliquent à ce type d'agriculture soient appliquées sur l'ensemble de la zone agricole permanente de Montréal.

Conclusion

En conclusion, nous souhaitons féliciter la VILLE d'avoir mis en place les outils pour rendre possible la tenue d'une telle consultation publique sur la base de la volonté citoyenne. Nous demeurons disponibles pour toutes questions qui pourraient mettre en lumière des éléments de ce mémoire s'ils semblent incomplets.

Bibliographie

- Aubry, Y. C. (2009, 5). Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles. *Innovations Agronomiques*, pp. 53-67.
- Comeau, Martin. (Février 2011). *Étude d'impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)*. Montréal: Firme Consultations Libera Mutation.
- Fleury, A. e. (Août 1997). De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, no.31.
- Montréal, V. d. (2007). Entente de partenariat entre la Ville de Montréal et D-Trois-Pierres. Montréal.

